# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

JEUDI MATIN, 29 OCTOBRE.

## Formation d'un parti républicain indépendant.

Le comité de 50 désigné par le meeting des gens de couleur qui se sont réunis le 8 octobre à l'Eglise centrale, vient de publier l'adresse suivante au peuple de l'Etat. C'est un mouvement qui ne fera que grandir, car Packard et Kellogg se sont aliénés, par leurs prétentions dictatoriales, un grand nombre de gens de couleur.

Quartier-Général Comité de 50,
Parti républicain de la Louisiane,
Salle 126 rue Royale.

Au peuple de l'Etat de la Louisiane:

Le mass meeting à l'Eglise centrale, tenue le 8 octobre 1874 et convoqué par les votants de couleur de la paroisse, et qui a autorisé le président à nommer un comité de 50, a eu son origine dans les efforts réunis d'hommes de couleur solides et résolus, principalement de la classe des travailleurs, lesquels, voyant qu'une répartition égale des émoluments ne nous est pas accordée, et sachant bien que nous formons les neuf dixièmes au moins des républicains de l'Etat, ne demandent pas et n'ont jamais demandé une représentation *pro rata*, mais se contentent d'une division égale du patronage public.

Le parti républicain né dans cet Etat en 1868, a été nourri du sang et de la fidélité de la race de couleur. Etant nés républicains, ni menaces ni injustices ne nous ont chassés du vaisseau républicain, et quelques ambitieux ont profité de notre fidélité au parti pour se caser perpétuellement aux emplois.

Dans tous les départements, depuis les premiers magistrats jusqu'aux travailleurs des rues, on nous a fait une grande injustice en employant un grand nombre d'hommes non méritant au détriment des citoyens méritant.

Dans la formation de cette organisation un de ses principes fondamentaux a été l'abolition complète des meneurs de tous partis qui cherchent à détruire l'Etat en fourrant leurs mains dans le trésor, en le chargeant de dettes et en affaiblissant son crédit.

Notre détermination, pour l'avenir, est que tout homme ait du travail, et que l'économie et la frugalité dans l'administration des affaires du gouvernement soient le mot d'ordre de notre espoir et de nos succès futurs. Par ce moyen, nous comptons obtenir une administration honnête et juste pour tout le peuple de l'Etat de la Louisiane.

Nous demandons que les hommes de couleur soient consultés sur toutes les questions ayant trait à l'intérêt que nous représentons et au bien de tout le peuple de l'Etat. Nous ne voulons pas être menés aveuglément comme nous l'avons été dans le passé.

Dans le cas où nous n'obtiendrions pas de l'administration actuelle d'Etat, une juste admission des principes ci-dessus, nous nous proclamons solennellement "Républicains indépendents" et nous affirmons comme notre principe l'égalité de tous les hommes, sans distinction de foi, de nationalité, de couleur ou de naissance.

Notre but n'est pas de nous mettre en opposition avec le grand parti national que nous aimons tant et à si juste titre, convaincus que nous sommes qu'il a été fondé afin de pouvoir accroître la liberté et la prospérité du peuple, et qu'il a pour objet la perpétuité des institutions libres, et sachant bien qu'il est établi sur la base de la liberté constitutionnelle.

En prenant cette position, nous avons la confiance que nous ne violons aucun des principes en harmonie avec une forme républicaine de gouvernement; et, de plus, nous croyons que nos concitoyens nous accorderont leurs sympathies et leur appui pour l'affirmation de notre indépendance.

St F. CASANAVE, Président.
Nouvelle-Orléans, 26 octobre 1874.

Voici les noms des membres du comité de 50:

St. F. Casanave, ex-officio chairman; J. H. Newsome, F. E. Dumas, J. Abelard, A. Nolasco, O. Belot, C. H. L. Pierre, H. Williams, Milton, Sparks, Wm. J. Steptoe, E. Segura, L. Henderson, J. F. Winston, P. David, F. Ping, J. Smith, E. Dalla, François Boisdoré, C. A. Baquié, P. M. Tourné, H. M. Lefroy, Dr. J. T. Newman, J. Trépagnier, S. H. Radcliff, N. W. Green, T. W. Wickham, N. Lastrapes, Moses Briggs, Chas. Joseph, C. F. Ladd, Théo. A. Martin, L. De Gruy, F. Escot, J. S. Martin, T. Vessier, J. M. Vance, W. H. Alexander, C. D. Bowers, G. C. Mason, G. Devezin, L. D. Herbert, J. Noraka, J. Thomas, Chas. James, A. Augustine, F. Frivole, W. B. Russell, H. Clay, B. Eugène, H. W. Vanrose, Alcé Labat.

### LES ÉLECTIONS AUX CONSEILS GÉNÉRAUX.

Nous lisons dans le *Journal du Havre* du 5 octobre:

Les résultats connus dans 83 départements, sur 86, donnent les chiffres suivants:

| | |
|---|---|
| Républicains | 630 |
| Monarchistes | 574 |
| Bonapartistes | 146 |
| Ballottages | 40 |
| Total | 1,390 |

En comparant ces chiffres avec ceux que nous fournit la liste des conseillers soumis à la réélection, nous constatons que ces conseillers sortants se répartissaient ainsi:

| | |
|---|---|
| Républicains | 610 |
| Monarchistes | 630 |
| Bonapartistes | 140 |
| Total | 1,380 |

On voit qu'il y a un faible écart pour les républicains. Le scrutin du 4 octobre nous donne déjà un gain de 10 sur l'ancien état de choses. Toutefois, nous devons dire que, sur les 40 ballottages qui se dénoueront dimanche prochain, 20 donneront, très probablement, l'avantage aux républicains, ce qui portera le chiffre total des conseillers républicains à 640, soit 30 de gain définitif.

D'un autre côté, la *Patrie* de la même date, publie ce qui suit:

Un travail fait avec le plus grand soin sur les documents officiels donnait, ce matin, pour l'élection de dimanche dernier, les renseignements suivants:

| | |
|---|---|
| Elections à faire | 1,411 |
| Résultats acquis | 1,302 |
| Conservateurs | 809 |
| Républicains | 493 |

Le *Temps*, journal républicain, s'exprime ainsi:

Les chiffres du scrutin de dimanche ne sont pas encore assez complets pour qu'on puisse en tirer un jugement définitif sur la signification générale de cette élection. Ceux que nous donnons aujourd'hui modifient en quelque mesure l'impression du premier moment. Il est clair que les influences locales ont prévalu, et fort naturellement d'ailleurs, dans beaucoup de localités, sur le sens politique du vote.

Ce journal semble admettre que les listes se balancent également. Les élections des présidents des conseils généraux ont, cependant, prouvé que les républicains avaient plus perdu que gagné.

L'ESPAGNE ET LE CARLISME. — On lit dans une autre correspondance espagnole du *Times*:

"La tempête soulevée par l'article de la *Politica* intitulé: *Les Alliances*, a été terrible. La *Iberia* et *El Gobierno* eux-mêmes, bien qu'étant des journaux plus ou moins autorisés de quelques membres du gouvernement actuel, ont élevé la voix et protesté que l'Espagne n'a point besoin de l'intervention étrangère pour dompter le carlisme. Sans se laisser émouvoir, la *Politica* a, en réponse à des questions posées par certaines feuilles pour savoir si le gouvernement espagnol avait recherché l'alliance étrangère pour combattre le carlisme, publié le texte du traité du 22 avril 1834 conclu sous le titre de quadruple alliance entre l'Espagne, le Portugal, la France et l'Angleterre.

"La question que la *Politica* veut poser indirectement en publiant le texte de ce traité est évidemment celle-ci:

"Pourquoi le gouvernement espagnol de 1874 ne demanderait-il pas et n'obtiendrait-il pas une alliance contre le carlisme, semblable à celle de 1834?"

"Cette question retentit dans toutes les oreilles espagnoles."

UNE LETTRE DE M. DUFAURE.—M. Dufaure peut être compté parmi les députés qui parlent le moins et font le moins parler d'eux pendant les vacances parlementaires. Aussi, est-ce presque un événement qu'une lettre politique signée de son nom.

Le *Réveil de la Saintonge*, publié à Saint-Jean-d'Angély, nous apporte cette rareté. C'est à un de ses amis, candidat aux élections du 4 octobre, qu'écrit le chef du centre gauche, et voici en quels termes il affirme de nouveau sa théorie politique à cette occasion:

Vizelles par Cozes,
le 30 septembre 1874.

Mon cher et honorable collègue,

Vous avez raison de croire que la politique ne peut rester étrangère aux élections qui doivent avoir lieu dimanche prochain. Nous avons demandé, et l'Assemblée nationale décidera, je l'espère, qu'après les sept ans de pouvoir du président actuel de la République, son successeur sera nommé par les deux Chambres assistées d'une délégation des conseils généraux. Serait-il indifférent d'investir de ces fonctions le candidat attaché au gouvernement qui, depuis bientôt quatre ans, a tant fait pour réparer les malheurs de la guerre, ou le candidat qui ne songe qu'à le renverser par une révolution nouvelle?

Recevez, etc.

J. DUFAURE.

On voit que l'auteur des projets constitutionnels du 19 mai 1873 reste strictement fidèle au principe dont il a fait la base de son système.

—Un des plus nobles gentilshommes de la Hongrie, un vrai madgyar, le comte Asheryi est mort hier à Paris, où il était de passage.

Le comte Asheryi laisse une fortune qui peut être évaluée au moins à dix millions.

Il était âgé de trente et un ans.

---

## ADRESSE au peuple de la Louisiane.

Quartier général du comité central démocrate et conservateur de l'Etat de la Louisiane,
Nouvelle-Orléans, 6 octobre 1874.

AU PEUPLE DE LA LOUISIANE.

Les conservateurs de la Louisiane réunis à Baton-Rouge, décidèrent unanimement—et cette unanimité a été remarquable—de prendre part à la campagne politique actuelle.

Ils ne purent pas un seul instant, qu'en le faisant, ils reconnaissaient l'usurpation d'une manière quelconque, et même indirectement.

Les meneurs radicaux comprirent ce mouvement spontané des masses; aussi ne tardèrent-ils pas à imaginer des moyens qui, avec les lois d'enregistrement et d'élection, leur permettraient d'annuler le résultat du vote. Il devint évident qu'un enregistrement et une élection honnêtes étaient hors de question.

Les conservateurs en acquirent la preuve quand ils demandèrent une représentation égale au bureau; leur demande fut repoussée sans hésitation, mais le gouverneur *de facto* proposa, comme faveur, que cinq noms de chaque ward de la Nouvelle-Orléans et de chaque paroisse de l'Etat lui fussent soumis; il s'engagea à nommer commis d'enregistrement celle de ces personnes qui lui conviendrait, ou qu'une autre, qui donnerait de bonnes garanties, serait choisie en dehors du nombre de citoyens indiqué. Cette promesse n'ayant aucune valeur, l'entrevue se termina sans que rien fût convenu.

Les conservateurs ne se laissant décourager ni par les obstacles ni par la fraude organisée contre lesquels ils avaient à lutter, se mirent en mesure de découvrir et de déjouer les manœuvres de leurs adversaires.

Dans l'intervalle, la colère du peuple n'avait fait qu'augmenter. Les perceptions des taxes décrétées par un gouvernement usurpateur et équivalant à la confiscation, se montraient inexorables. Des juris de police, même dans des districts qui venaient d'être inondés, avaient criminellement porté l'impôt local à un chiffre qui mettait les propriétaires dans l'impossibilité de payer. La concussion et la corruption régnaient dans tout l'Etat. Une armée de métropolitains, organisée dans le but d'intimider les citoyens quand elle cessait d'être la police de la Nouvelle-Orléans, envahissait les campagnes de temps en temps, avec tous les engins de guerre, non pas pour exécuter les décrets de cours, mais les édits et des ordres du gouverneur.

Enfin, pour comble d'outrages, l'administration usurpatrice semblait constamment occupée à exciter les blancs et les nègres, les uns contre les autres, afin d'obtenir des avantages politiques aux dépens des deux races. Les hommes de couleur, qu'on avait habilement travaillés, étaient formés en sociétés; on leur avait fourni et on continuait à leur fournir des armes; ils étaient devenus hostiles aux blancs, dont, cependant, les sentiments et les intérêts les portaient à cultiver des relations amicales avec eux. Les conservateurs jugèrent alors qu'il était prudent d'organiser des ligues blanches qui pussent les protéger en cas de nécessité.

On ne saurait nier à un citoyen le droit d'acheter et de porter des armes; et cependant, le gouverneur *de facto* osa le nier, bien plus, il essaya audacieusement de désarmer les blancs.

Le 14 septembre 1874 fut la conséquence de cette tentative!

Les évènements de ce jour mémorable ont convaincu les hommes de couleur qu'ils n'ont rien à craindre de la part de leurs concitoyens blancs; ils ont prouvé au peuple des Etats-Unis que notre civilisation rend une guerre de races impossible. Le 14 septembre est une ère dans l'histoire de la reconstruction des Etats du Sud.

Le président a rétabli Kellogg, mais on ne répètera plus que la Louisiane s'est soumise à l'usurpation.

La dispersion de la brigade métropolitaine,—la démoralisation de la milice de couleur (la seule milice connue dans cet Etat) et la chûte du gouvernement d'Etat au premier choc venant d'un peuple outragé—ont enseigné à l'usurpateur qu'un mauvais gouvernement doit avoir des bornes. Aussi, à peine la proclamation présidentielle est-elle publiée, qu'il s'arrange de façon à commencer des conférences pour arranger les troubles.

Un comité de conférence choisi par lui se réunit à un comité analogue choisi par le gouverneur McEnery et le lieutenant-gouverneur Penn. Après plusieurs jours de travaux, la conférence est suspendue par le refus des républicains de procurer trois vacances parmi les cinq membres du bureau des retours d'élection pour l'exécution d'un arrangement d'après lequel deux des vacances seraient remplies par des conservateurs, et la troisième par un républicain acceptable à tous les partis.

Leur contre proposition était que deux vacances seraient accordées aux conservateurs, les républicains retenant les trois membres déjà sur le bureau, de façon à s'assurer le contrôle pratique du bureau.

L'attention du comité central d'Etat fut alors appelée sur ce sujet; et, par une résolution, adoptée par le dit comité, la conférence fut reprise en vue de faire l'arrangement qui a été conclu.

Les négociations ont été alors conduites réellement entre les comités centraux d'Etat représentant les deux partis politiques de l'Etat. C'est avec raison que cette responsabilité a été prise par les dits comités attendu que les négociations n'affectaient que des questions relatives à la conduite de la campagne politique.

La question de la légalité du gouvernement d'Etat reste intacte et non compromise et aucune question de principe n'a été discutée, abandonnée ou conclue.

Cet arrangement sur les détails n'entraine pas un retrait de l'affaire de la Louisiane pendante devant le Congrès des Etats-Unis. Si le parti adverse ne s'y conforme pas entièrement, cela ne fera qu'accumuler les preuves de l'inutilité des efforts faits par notre peuple pour obtenir une expression loyale et légale de la volonté populaire. Nous avons toujours fait profession d'être et nous sommes des gens respectant la loi.

Notre réputation à l'intérieur et à l'étranger, nos intérêts matériels, notre dévouement à notre Etat, demandent de notre part la paix, l'ordre et un bon gouvernement.

Le langage employé dans le préambule de l'arrangement n'a pas voulu dire que nous acceptions l'imputation que nous sommes, en aucun sens, responsables des désordres dans cet Etat; et nous protestons formellement contre une interprétation semblable. Nous nous engageons seulement à donner notre aide et notre influence pour maintenir l'ordre pourvu que l'arrangement soit exécuté avec une promesse bien entendue de la part de nos adversaires politiques qu'ils s'abstiendront à l'avenir de tous actes de nature à provoquer la violence.

Nous ne saurions trop recommander aux conservateurs de s'enregistrer et de voter. Unis, nous marchons contre un ennemi divisé et démoralisé. Avec les garanties obtenues, avec les grands intérêts en jeu, avec la fermeté, la vigilance et la résolution, dont a déjà fait preuve la population, chaque Louisianais doit exercer et faire respecter son privilège électoral pour donner raison à notre déclaration si souvent répétée que la majorité des votants de cet Etat est en faveur d'un gouvernement d'Etat honnête, pur et stable

R. H. MARR,
Président.

ALBERT VOORHIES,
Vice-président.

W. J. BUDDENDORFF, E. G. DILL } Secrétaires.

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION
156 rue du Canal.

DIRECTEURS:

L. F. GENERES, George Jonas, Thomas A. Adams, Thos. Allen Clarke, Chas. J. Leeds, W. Newton Mercer, David Urquhart, John G. Gaines, Carl Kohn, Christian Schneider, Samuel Jamison.

Intérêts sur les dépôts.

L. F. GENERES, Président.

CHAS KILSHAW, Trésorier.

DONATIEN AUGUSTIN,
Register in Bankruptcy.

Office Custom-house building, next to U. S. Court rooms.

Commissioned as Register by the Honorable Chief Justice of the U. S. since May 1867. Prepares with the greatest care, all bankruptcy schedules being ... by Messrs. E. D. Lebreton and ... both most experienced ... bankruptcy ... most moderate terms.

---

ADRESSE AU PEUPLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Le comité de cinq, nommé par la convention démocratique de paroisse qui vient de s'ajourner, a publié l'adresse suivante:

Au peuple de la Paroisse d'Orléans.

La convention de paroisse du parti démocratique et conservateur a chargé les membres de ce comité de préparer une adresse, en leur recommandant instamment de protester contre le projet de l'exécutif de signer et de promulguer le bill amendant la charte de la ville de la Nouvelle-Orléans.

La convention était composée de délégués choisis par les votants conservateurs et représentant les différents wards. Ils avaient pour seule mission de désigner les candidats pour les différentes places publiques et ils n'ont pas cru qu'ils étaient autorisés en aucune façon à faire une déclaration de principes politiques ou à annoncer un programme quelconque.

Les procédures de la convention sont maintenant connues de tous et il n'est pas nécessaire de récapituler les faits dans cette adresse.

Il y a un grand nombre de places à être remplies aux élections prochaines et il y a beaucoup de candidats pour chaque place.

Heureusement que les candidats étaient des hommes honnêtes et droits, de sorte que la convention n'a eu qu'à choisir, entre les bons noms qui étaient présentés, celui qui, de l'avis de la majorité, convenait le mieux pour telle ou telle place, selon les circonstances, et celui qui serait le plus propre à obtenir l'approbation de la grande masse des électeurs conservateurs.

Il a été impossible à la convention de satisfaire tout le monde dans le choix des candidats, et elle croit que quelques-uns des candidats qui ont été battus sont tout aussi compétents, honnêtes et fidèles que leurs compétiteurs plus fortunés. En même temps, elle est certaine que la liste de candidats telle qu'elle est présentée, ne peut manquer dans son ensemble de mériter la confiance de tous les votants conservateurs de la paroisse, parce qu'elle est digne d'obtenir leurs suffrages.

Cette liste de candidats est composée de façon à rendre non seulement le succès certain, mais aussi à inspirer aux masses la confiance de voir chacun des candidats remplir fidèlement et consciencieusement son devoir.

Le bruit a couru que l'Exécutif a l'intention de signer et de promulguer un bill amendant la charte de la ville de la Nouvelle-Orléans. Ce bill n'a pas été, que nous sachions, rendu public; et nous ne pouvons faire aucun exposé de ses dispositions. Mais on croit généralement que son effet serait d'abolir le gouvernement actuel de la ville; de rendre vacants les emplois des titulaires actuels, et de soumettre l'administration municipale au contrôle de l'Exécutif par le moyen de fonctionnaires nommés par lui. Si ce bill prenait la forme d'une loi par l'approbation et la signature de l'Exécutif, la ville de la Nouvelle-Orléans serait privée de ses franchises et l'Exécutif serait investi d'un pouvoir destructif de nos droits et de nos intérêts, et offrant un danger imminent pour la paix publique.

Nous espérons que l'Exécutif n'a aucune intention de ce genre, mais, suivant les instructions de la Convention, nous protestons solennellement, au nom du peuple de la Nouvelle-Orléans, contre tout changement actuellement à notre charte de la ville, et plus particulièrement contre la signature et la promulgation du bill en question, ou de tout bill par lequel la ville de la Nouvelle-Orléans serait privée de ses franchises, et le gouvernement de la ville soumis aux créatures de l'exécutif ou à des fonctionnaires autres que ceux choisis, ou qui doivent être choisis par l'élection libre du peuple. Sans avoir l'intention d'employer aucun terme de menace, nous déclarons que, dans notre opinion, tout changement entraînerait les conséquences les plus sérieuses, et mettrait grandement en péril la paix publique, que nous désirons très sincèrement voir préserver.

Et, maintenant, concitoyens votants conservateurs de la paroisse d'Orléans, de toute classe et de toute condition, vous qui désirez vous affranchir du mauvais gouvernement, de l'usurpation, des oppressions et des exactions qui ont précipité en banqueroute le peuple, l'Etat et la ville, et qui nous ont conduits à la ruine et à la dégradation politiques, nous vous présentons notre liste de candidatures et nous vous demandons de la prendre loyalement et sincèrement en considération.

Nous savons que quelques-uns d'entre vous doivent, nécessairement être désappointés de l'échec des candidats qu'ils préféraient personnellement; mais ayant soumis leurs prétentions à la décision de la convention, il ne reste plus à tous, comme bons citoyens, qui ne désirent que servir l'intérêt public, que de donner leur appui cordial aux candidatures. Mettons de côté nos préférences personnelles, nos vœux personnels, nos jalousies personnelles et unissons-nous comme un seul homme dans un but commun.

Que tout homme, qui en a le droit, s'enregistre, que tout homme qui est enregistré vote, et que, tout votant conservateur, que quiconque est opposé à l'usurpation existante, donne son vote pour toute la liste conservatrice, et nous pourrons, avant peu, voir notre Etat et notre peuple affranchi et libre.

R. H. MARR,
Président.

T. Bailly Blanchard, W. B. Schmidt, Emile J. O'Brien, Archibald Mitchell. } Membres du comité.

**Adresse aux votants conservateurs de la Paroisse d'Orléans.**

Salle du comité Démocrate de Paroisse,
Nouvelle-Orléans, 25 sept. 1874

Le Comité Démocrate de Paroisse croit nécessaire, en ce moment, d'appeler l'attention de leurs concitoyens conservateurs sur l'importance de conserver et de compléter leur organisation pour la prochaine campagne.

Il est du devoir de tout citoyen patriote de s'enregistrer, de voter et de voir à ce que son vote soit compté.

L'organisation et l'enthousiasme qui ont valu au peuple une victoire glorieuse le 14 du courant lui vaudra un enregistrement honnête, une élection honnête et un compte honnête. Nous ne demandons pas davantage pour le succès de notre cause en novembre.

Faites inscrire chaque votant conservateur. Faites comprendre à tout étranger qu'il a droit à la naturalisation l'importance d'agir immédiatement afin d'aider au salut de l'Etat.

Maintenez l'organisation de vos clubs; essayez de sauver la Louisiane par l'élection d'hommes intègres et capables.

P. MALOCHÉE, Président.
WILL STEVEN, Vice-Président.
E. L. BOWEN, Secrétaire. 27sept—

**Bureaux de la Compagnie d'Assurance Delta.**—Coin des rues Carondelet et Commune.—Nlle Orléans, 1er septembre 1874.—Conformément aux dispositions de la charte amendée et à une résolution du Conseil des Directeurs, à une assemblée spéciale tenue le 16 juin dernier, les souscripteurs au capital social de cette compagnie, sont par les présentes notifiés d'avoir à se présenter à ses bureaux dans le but d'effectuer les versements suivants:

Dix pour cent le 1er octobre 1874.
Dix pour cent le 1er novembre 1874.
Quinze pour cent le 1er décembre 1874.
Quinze pour cent le 31 décembre 1874.

Par ordre de la Direction.

L. W. BAQUIÉ,
Secrétaire.
1ersept—4m

### Pension Privée d'Orléans.

C'EST l'ancien "HOTEL DES PLANTEURS" tenu maintenant par F. LASBENNES, sous le titre ci-dessus, au No 128 de la rue de Chartres.—Pension à $6 par semaine: chambres presque gratuites pour les pensionnaires—Lits à la nuit, de 50 c. à $1—Eau à la glace à discrétion—Les repas de 8 à 9 h. et de 4 à 5, à raison de 50 c. pour les non pensionnaires.—Bon air, bon service et bonne société. BAIN GRATUIT.
1er août—3m Ms. J. S.

ANT. CARRIERE, O. CARRIERE, E. L. CARRIERE

### A. Carrière & Co.,

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE &c. &c.
No. 43, rue Vieille-Levée.

RECOIVENT régulièrement: Vins en barriques et en caisses, ordinaires et fins, Porto et Sherry, huiles d'olives.

Avances libérales, sur consignations, à ses amis à Londres, Liverpool, le Hâvre et Bordeaux.
29 sept—1an

### JAS. S. KNAPP, D. D. S.,

Au No. 15 de la rue Baronne, près Canal,

Est de retour à la Nouvelle-Orléans. On le trouvera au No 15 de la rue Baronne, près Canal, où il exerce la profession de dentiste depuis vingt-quatre ans.
15oct—1m

### Préservez vos Dents.

### J. A. CASADAVANT, D. D. S.
CHIRURGIEN-DENTISTE.

No. 134 rue du Canal, entre Carondelet et St-Charles.

A transféré son domicile au numéro ci-dessus, où il continue à exécuter toutes les opérations dans l'art du dentiste.

Extraction de dents sans douleur avec le chloroforme ou le nitreux oxide gaz.

Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol. 6 oct

### J. B. CAMORS & CO.
MARCHANDS DE FARINE
—ET—
Négociants Commissionnaires,
61......RUE TCHOUPITOULAS......61
NOUVELLE-ORLÉANS.

F. SUARES ........ M. SUARES
Premiers prix aux expositions de l'Etat de la Louisiane.

### La Flor de los Tabacos.
Dépôt de Cigares de
### F. SUARES & Bro.
FABRICANTS DE CIGARES FINS,
89.........Rue Gravier.........89
Entre Magasine et Tchoupitoulas.

Prompte exécution des commandes. Notre fabrique est la plus ancienne de la ville; et nous offrons aux marchands de la ville et de la campagne des cigares du pays et importés de la Havane en gros et au détail, aux prix les plus modérés du marché. 1er juillet—6m

### Chaudières à Sucre du Tennessee
De la célèbre Usine de Stacker.

APPARTENANT à MM. WOODS, YEATMAN & CO.—Le consigné a constamment un choix assorti de ces Chaudières, ainsi que des GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, des meilleures modèles.

E. F. LAVILLEBEUVRE,
No. 15 rue Union.

---

## SPECTACLES, BALS, &c.

### Théâtre du Globe,
Au coin des rues Baronne et Perdido.
J. KITTREDGE ........ Locataire et directeur.
JEUDI soir, 29 octobre 1874.
La pièce burlesque
**LES BRIGANDS.**
Les WORRELLS, les RYNES, CAWILL et toute la troupe de la grande combinaison d'artistes.

VENDREDI, 30 octobre,
THE EVENT OF THE SEASON,
(Les Evènements de la Saison).
Première pièce de la série des représentations par
LE CLUB SHAKESPEARE
La comédie de Bulwer, intitulée
RICHELIEU,
Rendue par les principaux acteurs.

SAMEDI à midi
Grande réunion de famille.—BLACK EYED SUZAN, en matinée, avec une variété de scènes amusantes arrangées expressément pour les dames et les enfants.
SAMEDI soir—Les Brigands.
DIMANCHE soir.—Black Eyed Susan.
LUNDI.—Spectacle nouveau, Pièces bouffonnes, etc. 28oct—

### Académie de Musique
DE BIDWELL.
Sept soirées et samedi à midi,
A partir de LUNDI, 26 octobre 1874.
L'S LINGARDS
et leur fameuse troupe dramatique,
joueront les drames suivants qui ont eu tant de succès à
Paris, à Londres et à New-York.
LUNDI—Première représentation de LA TENTATION, or LED ASTRAY.
MARDI—Première représentation de Mons ALPHONSE and LINGARD'S SKETCHES.
MERCREDI—DAVID GARRICK and LINGARD'S SKETCHES.
JEUDI—Première représentation de LE SPINX and LINGARD'S SKETCHES.
VENDREDI—Bénéfice d'ALICE DUNNING, LED ASTRAY.
SAMEDI A MIDI—Mons. ALPHONSE and LINGARD'S SKETCHES.
SAMEDI SOIR—Première représentation, DIANE.
DIMANCHE—THE NEW MAGDALEN and LINGARD'S SKETCHES.
On peut retenir les places. 25 oct—

UNE SÉRIE DE REPRÉSENTATION A BÉNÉFICE,
DANS UN BUT DE CHARITÉ
Sera donné par Mr. D. BIDWELL, à son
### ACADEMIE DE MUSIQUE
— Pour le —
LADIES' CRESCENT CITY RELIEF ASSOCIATION.
— Au bénéfice des —
FAMILLES DES BRAVES TOMBÉS
— Dans la —
MÉMORABLE JOURNÉE DU 14 SEPTEMBRE
Il y aura une série de spectacles choisis,
SIX SOIRÉES CONSÉCUTIVES ET DEUX MATINÉES, Commençant
Lundi soir, 2 Novembre 1874.
— Continuant —
Mardi 3, Mercredi 4, à midi et le soir. Jeudi 5, Vendredi 6, et Samedi 7, à midi et le soir.

On peut se procurer des billets chez W. A. Bell, 18 rue de l'Union, remplissant les fonctions de président des administrateurs du
COMITÉ CENTRAL DE SECOURS DES DAMES.

Billets: Une Piastre; bons pour toute représentation de la série.

Avis sera donné du moment où on pourra se procurer des sièges au contrôle, et aussi des programmes pour toute la série de représentations.

Le beau médaillon orné de diamant, fait et exposé chez E. A. Tyler, rue du Canal No 115, sera offert, par Mr. D. Bidwell à la Dame qui aura vendu le plus grand nombre de billets pour la série.
4oct—au 8 nov

"LA BIENVENUE A NOS AMIS."

### Grand Bal paré et masqué, de Pompiers,
DONNÉ PAR LE
Vigilant Steam Fire Company No. 3,
A la salle Grunewald, le SAMEDI, 14 novembre 1874.

Comité d'arrangement.

George H. Tardy, L. Weisenbach, Frank Keehn.

Prix du billet.......................$2 00

On peut obtenir des invitations pour dames en s'adressant au comité suivant:

R. Smith, No 251 de la rue Rocheblave; T. Rabenack, coin Dumaine et Tonti; A. Fauth, No 187 de la rue St-Philippe; M. Kupp, coin St-Jean et Sauvages; W. Thrain, rue St-Antoine, entre Soldelle et Josephine; R. Lafontaine, rue de l'Union, entre Craps et Grands Hommes.

On recevra jusqu'au 9 novembre, des propositions cachetées pour la buvette, le vestiaire et le restaurant. S'adresser à Geo. H. Tardy, No 352 du chemin du Bayou; Louis Weisenbach, No 52 de l'Exchange Place; Frank Keehn, coin chemin du Bayou et Galvez.

CRESCENT CITY RELIEF ASSOCIATION.

Mme R. A. WILKINSON, Présidente,
Mme F. N. OGDEN, Secrétaire,
Mme E. SHROPSHIRE, Trésorière.

COMITÉ EXÉCUTIF.

DAMES.

Mme Arch. Mitchell, Mme Thad. Waterman, Mme Clara Charles, Mme C. Toby, Mme Mary Stamps, Mme E. John Ellis,

MESSIEURS.

H. E. Shropshire, Thad. Waterman, Dr John G. Angell, Wm. A. Bell, Wm. Fagan.

COMITÉ DE FINANCE.

DAMES.

Mme J. K. Gutheim, Mme Wash. Marks, Mme N. Buckner, Mme S. Choppin, Mme H. S. Armstrong, Mme Rich. Flower, Mme R. H. Marr.

MESSIEURS.

Wm. S. Pike, J. C. Morris, M. Musson, Harmon Doane, C. W. Allen.

DAMES.

| | |
|---|---|
| Mme Columbus H. Allen | Mme Jno Augustin, |
| Mme H. S. Armstrong, | Mme Abraham, |
| Mme Newton Buckner, | Mme James Buckner, |
| Mme Wm J. Behan, | Mme Jesse K. Bell, |
| Mme E. A. Burke, | Mme James Bowling, |
| Mme James Brooks, | Mme Nouvile Bienvenu |
| Mme J. D. Bruns, | Mme E. B. Briggs, |
| Mme J. A. Blaffer, | Mme Augustus Block, |
| Mme S. H. Boyd, | Mme A. Foster Axson, |
| Mme D. Wat'n Brickell | Mme Wm. Black, |
| Mme W. A. Bell, | Mme Jas. T. Aycock, |
| Mme N. Commandeur, | Mme Samuel Choppin, |
| Mme C. A. Conrad, | Mme E. P. Coutreaux, |
| Mme H. D. Coleman, | Mme W. H. Chaffe, |
| Mme S. Duval, | Mme J. B. Cotton, |
| Mme Joseph Denegre, | Mme M. Dietrich, |
| Mme R. Flower, | Mme E. John Ellis, |
| Mme Gid. Folger, | Mme Wm. Fagan, |
| Mme Jos. N. Folwell, | Mme W. E. Clarke, |
| Mme W. H. Foster, | Mme Am. Fortier, |
| Mme Given, | Mme John Glynn, Jr, |
| Mme L. H. Gardner, | Mme James K. Gutheim |
| Mme Leeds Greenlief, | Mme Chas. Gallagher, |
| Mme Fred Holyland, | Mme Wm. E. Huger, |
| Mme Chas. Harrod. | Mme Hoffmann, |
| Mme K. J. Hart, | Mme A. H. Isaacson, |
| Mme Dave C. Johnston, | Mme Jos. Jones, |
| Mme John Kreutznich, | Mme E. Kirpatrick, |
| Mme D. M. Kilpatrick, | Mme D. C. Labatt, |
| Mme T. P. Leathers, | Mme Jos McElroy, |
| Mme Chas. Macready, | Mme Frank McGloin, |
| Mme Wash Marks, | Mme Arch'l Mitchell, |
| Mme Jos Mitchell, | Mme Victor Mayer, |
| Mme Eugenie May, | Mme John Meyers, |
| Mme I. N. Marks, | Mme John Matthews, |
| Mme Perry Nugent, | Mme F. O. Minor, |
| Mme S. Oviatt, | Mme R. Pritchard, |
| Mme H. N. Ogden. | Mme Palfrey, |
| Mme R. B. Pleasants, | Mme Frank Preston, |
| Mme W. S. Pike, | Mme D. B. Penn, |
| Mme John N. Payne, | Mme W. C. Raymond, |
| Mme Théodore Shute, | Mme E. W. Stauffer, |
| Mme Warren Stone, | Mme T. Lee Shute, |
| Mme Fred. Southmayd, | Mme J. M. Seixas, |
| Mme Schreiber. | Mme Thomas Simms, |
| Mme Mary Stamps, | Mme W. B. Schmidt, |
| Mme A B. Segar, | Mme J. J. Tarleton; |
| Mme C. Toby, | Mme E. A. Tyler, |
| Mme C. Tyler, | Mme W. Tudor, |
| Mme Ullcorn, | Mme Albert Voorhies, |
| Mme O. F. Valette, | Mme Eug. Waggaman, |
| Mme Thad. Waterman, | Mme J. B. Woods. |
| Mme Alex Walker, | Mme C. E. Whitney, |
| Mme I. W. Patton, | Mme R. H. Marr, |
| Mme J. Cooper, | Mme J. J. Mellon, |
| Mme John Lallande, | Mme Edw. Booth, |

Cette Association a été organisée par les dames de la Nouvelle-Orléans dans le but de lever des fonds pour assister les familles de ceux qui sont tombés pour la défense des droits du peuple le 14 septembre.

Il y aura des rafraîchissements dans la salle pendant le concert. 29 sept—

### Restaurant Cosmopolitain,
13 et 15.....RUE ROYALE.....1
Entre les rues Canal et Douane
LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de Vins de choix; tout ce qu'il faut pour les Soirées, les Mariages, etc.

Il y a des Salons particuliers au premier; des Chambres élégamment meublées, à louer à la semaine ou au mois.

Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

### P. E. THEARD,
Ex-Juge à la 4ème Cour de District.
AVOCAT,
No 31 RUE ROYALE.

CONTRACTE avec les corporations, maisons de commerce, capitalistes et autres, par abonnement à l'année, pour une modique compensation.

S'occupe activement des affaires de commerce et d'assurance.

Se charge du règlement des successions et du recouvrement des billets hypothécaires.

Donne des consultations gratuites de 9 1/2 à 10 1/2 A. M. chaque jour. 3 oct—1 m

### Commercial Restaurant,
167.........Rue de la Douane.........167
### MM. GERMAIN & AUGUSTE,
PROPRIÉTAIRES.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix; tout ce qu'il faut pour les soirées, les mariages, etc. Il y a des salons particuliers au premier; des chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois, à des prix réduits.

Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.
4oct—1an

### PENSION FRANÇAISE

MME SCHULTZ-GRAMMONT prévient ses amis et le public en général dont elle sollicite le bienveillant patronage, qu'elle tient au No 128 rue Douane, entre Bourbon et Dauphine, une pension, une table excellente, des chambres fort convenables et parfaitement meublées, à un prix modéré; en un mot tout le confort désirable.

Les habitants de la campagne sont spécialement invités à descendre au No 128 de la rue de la Douane. Le prix de la pension est de $8 par semaine.

### ÉLIE BOUGERE,
Marchand de bardeaux en cyprès,

PIQUETS pour barrières d'habitations et de terrains, boucauts et barils, merrins, douves pour boucauts et barils à mélasse, bois préparé pour réfrigérateurs et bois de charpente en général.

Au No. 118 de la RUE DE LA DOUANE, en premier.

---

## GUIDE DU COMMERCE.

BANQUES.

Workingmen's Bank, Banque des Travailleurs et Caisse d'Epargne, V. MAIGNAN président. ... Canal.
N. O. Savings Institution, 156 Canal.
Germania National Bank, ... Trust Co., 162 Canal.
Citizens' Savings Bank & Safe Deposit Co., 51 Camp.

COMPAGNIES D'ASSURANCES.

(CONTRE L'INCENDIE.)

N. O. Mutual Ins. Co., coin Camp et Canal.
Merchants' Mutual Ins. Co., 104 Canal.
Factors' and Traders' Ins. Co., 14 Carondelet.
Crescent Mut. Ins. Co., coin Camp & Cl. Place.
Home Mutual Ins. Co., 78 Camp.
Hope Insurance Co., 2 138 Commune.
Union Insurance Co., 3 136 rue Carondelet.

(SUR LA VIE.)

La. Eq. Life Ins. Co., coin Carond. & Gravier.
N. Y. Life Assur. Society, of N.-York, 26 Camp.
Mass. Life Ins. Co., of Htd, Con. 3 Carondelet.

JOUETS, ARTICLES DE FANTAISIE.

Gudhe & Nippert, 121 Canal, Nlle-Orléans.
Gudhe & Nippert, ... Paradis-Poissonnerie, Paris.
F. Moreno, coin Toulouse et Royale.

MERCERIE ET FANTAISIE.

J. H. Martinstein, 121 Royale.

MARCHANDISES SÈCHES.

Théo. Dannigor & Sons, 282 Canal.
J. Turcotte, coin Canal et Baronne.

ETOFFES POUR DEUIL.

A. Labry, 81, Bourbon.

CHAPELLERIE.

E. E. Lee Hat Store, coin Royale et St. Louis.

QUINCAILLERIE ET INSTRUMENTS ARATOIRES.

A. Baldwin & Co., 74 Canal et 95 Commune.

MACHINES A COUDRE.

Grover & Baker S. M. Co., 167 Canal.
Wheeler & Wilson, (Peck Bros.) 149 Canal.

CHEMISES ET ARTICLES DE TOILETTE POUR MESSIEURS.

S. N. Moody, coin Royale et Canal.

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS.

L. Godchaux, 21 et 23 Canal, 213, 215, 217 V.Levée.
C. Lazard, 125 Vieille-Levée.

MEUBLES DE LUXE ET ORDINAIRES.

P. Maillard, coin Bienville et Royale.

BRODERIES, LINGERIE, DESSINS.

Mme Montardier, 10, Bourbon,
Mme Raphe, (autrefois Maître,) 30, Bourbon.
C. N. Doleman, coin Bienville et Bourbon.

ARTICLES DE COIFFURE ET DE FANTAISIE.

Charles Trouilly, coin Bienville et Chartres.

OPTICIENS.

C. Duhamel, 111, Canal.

PENSION.

E. Haistre, 11 Toulouse, $4 par semaine.

FABRIQUES DE CANDI, CONFISERIES, ETC.

Norman & Kelso, 121 & 125, Vieille-Levée.
L. Médal, 95, Vieille-Levée.

BOULANGERIE.

J. M. Laferranderie, 275 Tremé.

CIGARES, TABACS, ETC.

Ed. L. Zell, coin Carondelet et Canal.
F. A. Gonzales, coin Camp et Commune.

ORGUES, PIANOS, MUSIQUE.

Louis Grünewald, 18, 20 et 22, Baronne.
M. Elie, 151-61, 135, Canal.
F. Charpaux's, Royale.

PLOMBEURS.

C. L. Chapotel, coin Bourbon et Bienville.

FUSILS, ARTICLES DE CHASSE.

F. Charleville, 15, St-Charles.
J. Saget, 160, Chartres.

COUTELLERIE, BANDAGES, REPASSAGE.

L. Lamothe, fabricant, 94 Royale.

TABLES DE BILLARD.

Miller Bros., coin Commune et St-Charles.
St. Charles Billiards Saloon, sous l'Hôtel St-Charles.
Crescent Billiard Hall, coin Canal et St-Charles.

COSTUMES, DOMINOS & MASQUES.

V. Alaban, 91 Conti.

ACCORD ET RÉPARATION DE PIANOS.

J. Piffaut, 98 Espagne, 3me District.

BUREAUX DU

### Factors' and Traders' Insurance Company,

Au No. 37 de la rue Carondelet.

Nouvelle-Orléans, 1er octobre 1874.

(Extrait du huitième état annuel.)

| | |
|---|---|
| Primes de l'année fiscale expirée le 30 avril 1874 | $738 823 12 |
| Pertes payées dans l'année | 326,751 26 |
| Réserve pour risques non expirés le 30 avril 1874 | 109,975 00 |
| Intérêt et épargnes reçus | 11,134 25 |
| Montant net des bénéfices—prime de l'année fiscale | 166,660 30 |
| Bénéfices nets brut après paiement de $110,000 d'intérêt | 167,764 73 |

Dividendes comptant payés dans l'année

| | |
|---|---|
| Intérêt | 10 pour cent |
| Primes | 30 pour cent. |

Actif:

| | |
|---|---|
| 30 avril 1874 | $1,349,756 33 |

Risques contre les dangers du feu, des fleuves et des mers—aux taux courant de prime.

Le 25 mai 1874, à une réunion spéciale des directeurs, il a été

Résolu de payer, sur demande, un SECOND INTÉRÊT SEMI-ANNUEL DE CINQ POUR CENT, jusqu'au 30 avril 1874—ce qui fait dix pour cent par an sur le CAPITAL de la Compagnie (1,100,000), et un dividende comptant de TRENTE pour cent aux actionnaires sur le montant ($312,154 12) net de leurs primes participantes.

HARMON DOANE, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice-Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

Directeurs:

| | |
|---|---|
| Moses Greenwood, | John I. Adams, |
| W. A. Johnson, | Isaac Scherck |
| John I. Noble, | R. M. Walmsley, |
| John Chaffe, | Wm. Morrison, |
| Richard Milliken, | Joseph W. Carroll, |
| Sam'l. K. Moore, | A. Brittin, |
| J. I. Warren, | A. H. May, |
| R. T. Buckner, | S. H. Snowden, |
| Samuel Friedlander, | T. Lytt. Lyon, |
| H. Frellsen, | W. C. Raymond, |
| W. S. Pike, | James S. Prestidge, |
| A. A. Yates, | Samuel H. Boyd, |
| | Joseph McElroy. |

1eroct—3m

Vins, Liqueurs, Provision, &c.

### BALSAMIQUE des PYRÉNÉES

LIQUEUR HYGIÉNIQUE
(approuvée des médecins)

LAURENT LACASSAGNE,
(AGENT.)

A vendre chez:

QUEYROUZE & BOIS, coin des rues Bienville et Vieille-Levée.
CAZAUX & VERGNOLE, No 73 rue de la Vieille-Levée, et
VINCENT BATTOLARA, No 15 rue Dumaine.
2 oct—1an

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

### QUEYROUZE & BOIS,
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS ET
Toutes sortes de Produits de l'Ouest,
Aux Magasins Bleus,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
17 juil 74—1an Nlle-Orléans.

### CAZAUX & VERGNOLE
NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES
En Vins, Cognacs et Cordiaux,
73......VIEILLE-LEVÉE......73
NOUVELLE-ORLÉANS.
2 mai—1an

### BITTER DES ARABES
Hygiénique Perfectionné.
(BREVETÉ S. G. D. G.)

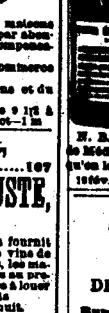

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate.

Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.

N. B. — Ce Bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, et le propriétaire demande qu'on le soumette à l'analyse dans tous les pays.

Compagnie d'Assurance
### TEUTONIA,
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Bureaux, No. 111 de la rue Gravier,

Assure, aux taux les plus bas, contre les risques d'incendie, de mer et de rivières.

Actif..........................$790,454 00

A. EIMER BADER, Président,
CH. ENGSTFELD, Vice-Président,
GEORGE STROMEYER, Secrétaire.

DIRECTEURS:

Henry Abraham, A. Baumgarden, ... (names illegible)

---

## LOTERIES

## PLAN D'ÉTÉ
Seulement 10,000 Numéros.

LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE,
A A NUMERO SIMPLE.
Trois Gros Lots de $10,000 chaque.

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
(Incorporée le 17 août 1868.)

CLASSE F.

Devant être tirée en public, à la Nouvelle-Orléans, le SAMEDI, 14 Nov. 1874.

PLAN.

10,000 Billets.........Billets seulement $10

| | | |
|---|---|---|
| 1 lot de | $10,000 sont | $10,000 |
| 1 lot de | 10,000 sont | 10,000 |
| 1 lot de | 10,000 sont | 10,000 |
| 10 lots de | 100 sont | 1,000 |
| 200 lots | 100 sont | 20,000 |

LOTS D'APPROXIMATION

9 approximations de $200 chaque pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $10,000 sont ... $1,800

9 approximations de $200 pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $10,000 sont ... 1,800

9 approximations de $200 pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $10,000 sont ... 1,800

239 lots s'élevant à.........$70,400

EXPLICATION DES LOTS APPROXIMATIFS

Les autres neuf unités de la même dizaine du numéro gagnant les trois gros lots auront droit à 27 lots d'approximation. Par exemple, si le billet No 1243 gagne le premier prix de $10,000, les billets Nos 1241, 1242, 1244, 1245, 1246, 1247, 1248, 1249 et 1250 auront droit à $200 chacun. Si le billet No 351 gagne le second prix de $10,000, les billets Nos 351, 352, 354, 355, 356, 357, 358, 359 et 360 auront droit à $200 chacun. Si le billet No 400 gagne le troisième prix de $10,000, les billets Nos 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449 et 450 auront droit à $200 chacun.

Billets entiers, $10; Demi-billets, $5; Quarts de Billets, $2 50; Huitièmes de billets $1 25.

LOTS PAYABLES EN PLEIN ET SANS DÉDUCTION.

Les demandes doivent être adressées à la LOUISIANA STATE LOTTERY COMPANY
Lock-box 692, P. O.
Nouvelle-Orléans.

Envoyez des mandats de poste ou lettres enregistrées vos lettres.

### UNE AUTRE CHANCE!
### Cinquième et dernier concert
### TOMBOLA

Pour venir en aide à la BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DU
### KENTUCKY.
Renvoyée au 30 novembre 1874.
TIRAGE CERTAIN CE JOUR-LA.
LISTE DES LOTS.

| | |
|---|---|
| Un gros lot, au comptant de | $250,000 |
| Un gros lot, au comptant de | 100,000 |
| Un gros lot, au comptant de | 75,000 |
| Un gros lot, au comptant de | 50,000 |
| Un gros lot, au comptant de | 25,000 |
| 5 lots, au comptant de $20,000 | 100,000 |
| 10 lots, au comptant de 14,000 | 140,000 |
| 15 lots, au comptant de 10,000 | 150,000 |
| 20 lots, au comptant de 5,000 | 100,000 |
| 25 lots, au comptant de 4,000 | 100,000 |
| 30 lots, au comptant de 3,000 | 90,000 |
| 50 lots, au comptant de 2,000 | 100,000 |
| 100 lots, au comptant de 1,000 | 100,000 |
| 240 lots, au comptant de 500 | 120,000 |
| 500 lots, au comptant de 100 | 50,000 |
| 19,000 lots, au comptant de 50 | 950,000 |

Grand total, 20 000 lots tous payables comptant ... 2,500,000

PRIX DES BILLETS.

| | |
|---|---|
| Billet entier | $50 00 |
| Demi billet | 25 00 |
| Dixième ou chaque coupon | 5 00 |
| 11 billets entiers pour | 500 00 |
| 22 billets 1/2 pour | 1,000 00 |

Pour billets et renseignements, s'adresser à

Tho. E. Bramlette,
Agent et directeur.
Edifice de la Bibliothèque publique,
Louisville, Ky. 14 oct au 30 nov M. V.

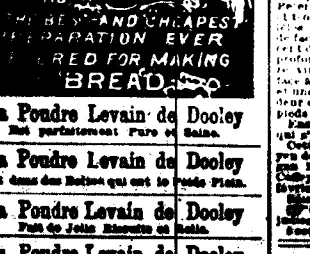


La Poudre Levain de Dooley
Est parfaitement Pure et Saine.

La Poudre Levain de Dooley
Est dans des Boîtes qui ont le Poids Plein.

La Poudre Levain de Dooley
Fait de Jolis Biscuits et Rolls.

La Poudre Levain de Dooley
Fait de Délicieux Muffins, Pains de Maïs, &c.

La Poudre Levain de Dooley
Fait toute espèce de Dumplings, Pâtés et Gâteaux jolis, légers et sains.

La Poudre Levain de Dooley
Est la Meilleure parce qu'elle est parfaitement pure.

La Poudre Levain de Dooley
Est la plus Economique parce qu'elle a le poids plein.

La Poudre Levain de Dooley
Est garantie et satisfera l'acheteur.

Demandez
La Poudre Levain de Dooley
et n'en prenez pas d'autre.

La Poudre Levain de Dooley
Est dans des Boîtes en fer-blanc de différentes grandeurs, à l'usage des familles, des pensions, des hôtels, des restaurants, des bâtiments, des navires au long cours.

Le Marché est inondé de Poudre Levain de Qualité inférieure et dont le poids est faible ou inexact. LA POUDRE LEVAIN DE DOOLEY est garantie et donne le rapport de la force et connaît du poids.

A vendre, en gros et en détail, dans tous les Etats-Unis, par les grocers et les marchands de provisions de familles.

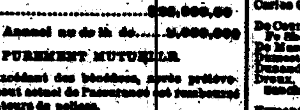


### ASSURANCE SUR LA VIE.
New York Life Insurance Company
(ÉTABLI EN 1845.)

Actif..........................$28,000,000
Revenu Annuel au de là de.......8,000,000

PUREMENT MUTUELLE.

Tout l'excédant des bénéfices, après prélèvement du coût actuel de l'assurance est remboursé aux détenteurs de polices.

TOUTES LES POLICES SONT MAINTENUES. Des dividendes sont déclarés annuellement, payables comptant, lesquels peuvent être appliqués à la réduction des primes annuelles ou à l'augmentation de l'assurance.

Des polices sont émises pour la protection spéciale des

FEMMES ET DES ENFANTS.

Des polices sont émises pour garantir le paiement des dettes; on émet aussi des POLICES TONTINE qui combinent la sécurité de l'Assurance sur la Vie avec le placement avantageux de l'argent.

Les personnes qui désirent une assurance sur la vie, sûre et garantie, au véritable coût net, dans cette ancienne et honorable compagnie, sont priées de s'adresser aux soussignés.

### COPES & OGDEN,
Agents-Généraux,
44.........RUE CARONDELET.........44

Cette Compagnie a payé l'année dernière près de 1,500,000 par suite de décès, et a déclaré aux détenteurs de polices des dividendes payés comptant, et s'élevant à $3,742,894 et

DIRECTION LOCALE.

| | |
|---|---|
| Chas. Briggs, | S. H. Kennedy, |
| E. F. Mioton, | Saml. Smith, |
| Theo A. Adams, | Fr. White, |
| Chas. Cavaroc, | S. O. Nelson, |
| L. B. Cain, | Paul Murphy, |
| Geo. Foerster, | Fr. Camerden, |
| T. J. Semmes, | J. H. Lapeyre, |
| J. S. Walton, | Wm. S. Pike, |
| E. Poole, | Wm. B. Schmidt, |
| S. Perchaloux, | A. Chiapella, |
| F. S. Sampson, | J. A. Dollin, |

MÉDECINS-EXAMINATEURS

D. C. Holliday, M. D. John W. Caldwell M. D.
Chs. Turpin, M. D.

### GEO. MERZ,
BRASSERIE DU VIEUX CANAL,
Angle Toulouse et Villeré, Nlle-Orléans.

PAR suite de la demande toujours croissante de sa BIERE et de ses ALE, j'ai établi, pour les commodités de mes familles ... Bourse des Marchands ... les bureaux de MM. C. E. Girardey ...

### Nec Plus Ultra
—de—
### J. BALLESTER,
au coin des rues Bienville et Chartres, en gros et en détail, (LE MEILLEUR STOCK DE CIGARES,) a choisir au plus bas prix.
Prompte exécution des ordres.

### MORRISON & WOODWARD
Fabricants, Agents et Négociants-Commissionnaires.

SEULS agents pour la vente des célèbres ... (rest illegible)

---

## VENTES JUDICIAIRES.

La Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nouvelle-Orléans vs. Charles Cavenac.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 6694. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt-huit de novembre 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, de la Douane, Roman et Prieur. Le dit terrain mesure trente-trois pieds huit pouces de face à la rue Bienville, sur cent-... pieds dix ... ou six cinq lignes de profondeur, suivant plan particulier dressé par J. A. D'Hémécourt, député voyer, daté du 10 mars 1871, et annexé à un acte au rapport de Charl... notaire public en cette ville, en date du 17 mars 1871.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a fait de George Hunting, suivant acte au rapport du dit notaire, en date du 27 mars 1871.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
29 oct—2f

Charlotte Anderson, épouse etc., vs. Edouard Léon Levasseur.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 6641. En vertu d'un ordre de vente rendu le 19 d'octobre 1874, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, trois de novembre 1874 et les jours suivants à 10 heures du matin, A. M. à mon entrepôt, No 23 & 25 rue d'Orléans, entre celles Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de meubles et marchandises, ... transportées du Magasin Rouge No 1, coin St-Philippe et Levée, suivant inventaire déposé en mon bureau ...

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Blanche Otero vs. Jacques Lespérance.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 5976.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, trente et un (31) octobre 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UN terrain situé au faubourg Franklin dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Mandeville, Girod et St Jean Baptiste, désigné par le numéro Deux suivant plan dressé par N. Milliken, daté du 3 septembre 1858 et annexé à un acte au rapport de C. Pollock, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 16 septembre 1858 portant vente par Baptiste Fogo à Marie Noel Arnaud.

Le dit terrain mesure, mesure anglaise, vingt-six pieds huit pouces de face à la rue Marigny, sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, &c.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
18 oct—2f

Thomas Miles vs. Christian Boye.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 6,846—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, neuf de novembre 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Bienville, de Chartres et de la Douane, mesurant trente pieds de face à la rue Royale, sur cent-... huit pieds ... pouces de profondeur, mesure française, moins neuf pouces sur la ligne limitrophe, lesquels lui ont été vendus à la succession Rodgers.

Ensemble, avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur le dit terrain, ses dépendances et appartenances.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Louis Valsin Dreux, suivant acte au rapport d'Onésiphore Dreux, notaire public en cette ville, en date du 1 février 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
8oct—2f

Thomas Miles vs. Joseph A. Brown.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No. 6467.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, neuf de Novembre 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

SIX terrains situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Petere (autrefois de la Nouvelle-Levée) Clay, de la Douane et Bienville, désignés par les numéros Sept, Huit, Neuf, Dix, Onze et Douze, suivant plan dressé par ... H. Pillé, ci-devant voyer, daté du ... avril 18.. déposé en l'étude de Charles E. Fortier, ci-devant notaire public en cette ville, sous le No .. au livre de plans du dit notaire. Les dits terrains ayant conformément au dit plan les dimensions suivantes, savoir: Les Nos Sept et Huit, chacun vingt-cinq pieds huit pouces de face sur chacune des rues Petere et Clay sur une profondeur de cent dix pieds dix pouces et trois lignes, entre lignes parallèles. Les Nos Neuf et Dix, chacun vingt-cinq pieds huit pouces de face sur chacune des rues Petere et Clay, sur cent dix neuf pieds ... Et le No Onze, vingt-cinq pieds huit pouces de face sur chacune des rues Petere et Clay sur cent dix-neuf pieds ... de profondeur, entre lignes parallèles, et le No Douze vingt-cinq pieds de face à la rue Petere, vingt-cinq pieds ... et une ligne de face à la rue Clay sur une profondeur et façade à la rue de la Douane de cent dix-neuf pieds neuf pouces et six lignes.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de John Morgan Holt, suivant acte au rapport de John ... Coffey, notaire public en cette ville, en date du 16 février 1870.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
8oct—2f

AU PROGRÈS.

### ERNEST CABAUD,
Fabricant de Chaussures à Vis,
RUE DAUPHINE No. 60,
entre Bienville et Conti.
Succursale rue Royale, No 68, près Conti.
SYSTÈME BREVETÉ PERFECTIONNÉ.

C'EST donc par le moyen de ce système que Mr. Cabaud peut fabriquer des chaussures très élégantes et solides et les vendre à des prix très modérés. 7 avril—1an

### PIERRE PAVIA
Fabricant de Chaussures à vis.
PREMIÈRE FABRIQUE DU SUD.

Au No. 189 de la rue Royale entre les rues St-Pierre et Toulouse.

INVENTEUR breveté et fabricant de chaussures à vis métalliques. Elles ne peuvent pas être décousues; elle ont remporté le premier prix à la Foire de l'Etat de la Louisiane, la médaille en or en 1872 et la médaille en argent en 1873.
avril—1an

Consulat de France.

AVIS MENSUEL.— SEPTEMBRE, 1874.

Sont invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat:

| | |
|---|---|
| A | L |
| André Joseph | Laffite, Dufilho & Co |
| B | Laval Jean Baptiste |
| Braisdris Paul | Lost Pierre Augustin |
| Buisson Louis | M |
| Blanta Joseph | Marcus Calixte |
| Bastien Symann | Martin E |
| Bossy Olivier | Mabao Jean |
| C | Matrs, Mme Vve Bernard et son fils |
| Carlos C | P |
| D | Plagne Jean |
| De Courment, Mme Vve | Pottier, (Mme) née Caillaud |
| De Shepherd | R |
| De Mussé de Lafond | Rieux Joseph |
| Dumestre René | Robin Léon |
| Durand E. H. | Richard François |
| Dreux, Mme Vve née Sanchez | Rousset Louis Antoine |
| E | S |
| Eymann Bastien | Lambalon (ses époux) |
| F | T |
| Floreaville H | Taylor (les époux) |
| G | Trapet Louis Antoine |
| Godin J A D | V |
| Guyot Théodore | Vidal Charles |
| H | |
| Hélène Jn. de Jandy | |
| W | |
| Waquant Célestin | |

Sont également invitées à se présenter à ce Consulat, tous Français appelés à satisfaire à la Loi du Recrutement militaire, soit en raison de leur âge (20 ans) soit comme ayant été omis dans un tirage précédent.

La Chancellerie du Consulat de France à la Nouvelle-Orléans, rue St-Louis, No 11, entre celles de Chartres et Vieille-Levée, est ouverte tous les jours, (les dimanches exceptés) de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

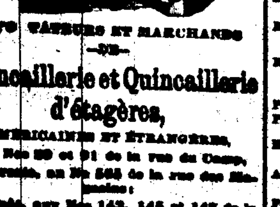


IMPORTATEURS ET MARCHANDS
—DE—
### Quincaillerie et Quincaillerie d'étagères,
AMÉRICAINES ET ÉTRANGÈRES,

Aux Nos 89 et 91 de la rue du Camp,
Succursale, au No 565 de la rue des Magasins;
Entrepôts, aux Nos 143, 145 et 147 de la rue des Magasins.

OUTILS de charpentiers et de tonneliers. MACHINES et outils de ferblantiers. ARTICLES CREUX, en fonte, en fer-blanc et étamés.

FOURNEAUX de cuisine et RÉCHAUDS. Toute espèce d'ARTICLES DE MÉNAGE.

FABRICANTS DE

ARTICLES en ferblanc brillant et vernis à laque.

FOURNEAUX doubles, élevés, de Warren pour cuire ... chauffer.

FOURNEAU Charter Oak de cuisine, connu dans ... comme le seul fourneau parfait.

Chaque fourneau Charter Oak est garanti. Demandez la liste des prix et les catalogues ... des articles.

### AVIS.

LES personnes qui ont des dépôts à la Banque de la Compagnie FREEDMAN'S SAVINGS & TRUST Co. ou l'une quelconque de ses succursales, sont priées de les adresser aux commissaires ... New avenue, Pennsylvania, Washington, District de Columbia.

Pour les déposants, leur livrets balancés ... compagnie avant, sauf erreurs, ... de ... ou ... pour établir la balance due à chacun. Il est donné de leur intérêt de présenter, le plus tôt possible, aux succursales de leur localité, leurs livrets pour être balancés.

JOHN A. J. CRESWELL,
ROBERT PURVIS,
E. L. LEIPOLD,
Commissaires.

---

## VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO.

500 caisses bottes, souliers et brodequins, 400 douzaines chaussures pour femmes, demoiselles et enfants.

PAR E. ROGER & Co, Henry Roger, encanteur.—JEUDI, le 29 octobre, à 10 heures du matin, il sera vendu, dans les salles d'encan Nos 45 et 47, rue Douane (anciennement Vieille-Levée)—

500 caisses bottes, souliers et brodequins, Balmoral, etc. pour hommes et enfants. Chaussures pour femmes, filles et enfants, chevilles et cousues de différents genres.

400 douzaines souliers pour femmes, filles et enfants, reçues directement des meilleures fabriques du Nord et de Philadelphie.

Conditions—à la vente. 29 oct—

PAR VINCENT & CO.

PAR VINCENT & CO — Aux Nos. 82 et 84 de la rue de la Douane—

JEUDI, 29 octobre, à 10 heures, il sera vendu: 200 lots marchandises sèches d'automne et d'hiver.

200 lots lingerie de messieurs,
125 " articles de fantaisie et "notions"
25oct—1f

SAMEDI, 31 octobre, à 10 heures, il sera vendu:
Habillements d'automne et d'hiver.
Lingerie de messieurs.
Chapeaux feutres, laine et castor. 25oct—2f

PAR S. GUINAULT.

VENTE POSITIVE ET SANS AUCUNE RÉSERVE.

PAR S. GUINAULT, encanteur — Bureau, encoignure Pandus de la Bourse et Bienville SAMEDI, 31 octobre, il sera vendu à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Lizardi et Levée, à l'écurie de Madame Vve. Michel Florence.

La vacherie de Bernard Ader comprenant:

25 belles vaches laitières, plusieurs avec veaux, ... la balance sur le point de veler.

1 cheval et 1 mule.
1 charrette à lait et 1 ... à grue.
Environ 50 têtes de volailles.
Les bidons, baquets, harnais et tous les ustensiles de la vacherie.

La clientèle sera donnée au plus fort acheteur.

Conditions.—Au dessous de $200 comptant; de $200 à $400, six mois; et au dessus de $400 un an de crédit en billets endossés, sur place à la satisfaction du vendeur.

Aussi—Meubles de ménage. 27 oct

PAR G. DE FERIET & Co.

CONTINUATION QUOTIDIENNE DE LA VENTE.

Stock de M. Malochée.

Faïence et toute espèce d'articles de ménage, au No. 85 de la rue du Canal.

G. DE FÉRIET & CO., encanteurs, continueront à vendre tous les jours, à 10 heures, le reste du stock de M. P. Malochée, au No. 85 de la rue du Canal. La vente est sans réserve pour du comptant. 25oct—

VACHERIE. VACHERIE.

Vente par le shérif de la paroisse St-Bernard.

Il sera vendu JEUDI, le 29 octobre 1874, à 11 heures A. M., sur l'habitation de Mme Vve Bordelon, près des abattoirs, et par ... du dans les paroisses ...

15 vaches laitières,
1 taureau.
2 chevaux.
2 charrettes.
1 écurie.
Les ustensiles d'une laiterie.
Conditions—comptant. 28oct—2f

### La caisse générale des Assurances Agricoles et des Assurances contre l'incendie, de Paris (France.)

Capital 18,000,000 francs.
Porté et le 23,397,300 francs.

LES soussignés ayant été nommés agents de la Caisse Générale des Assurances contre l'incendie, de Paris, sont maintenant prêts à émettre des polices.

La maison gen... offre une garantie égale ou ... de la valeur de son portefeuille et ... de ces grandes affaires en France ... compagnies ... des nombreux risques assurés ... en Amérique.

M. J. SMITH & Cie.
20 oct—7m No 191 rue Gravier.

### Louisiana Savings Bank
—AND—
### Safe Deposit Company.
Au No. 31 de la rue du Camp.

CAPITAL..........................$500,000

E. C. PALMER, président.
JAS. JACKSON, vice-président.

DIRECTEURS:

ED. CONERY, FRED. WING, J. H. KELLER, W. H. THOMAS, DAVID WALLACE, JAS. JACKSON, E. C. PALMER.

Le capital de la banque est une garantie pour les déposants. L'institution reçoit des dépôts de cinquante cents et au-delà et paie un intérêt de ... pour cent.

10 juil—6m JOHN S. WALTON, Caissier.

### Banque d'Epargne des Citoyens,
### GRUNEWALD HALL.
No. 22 rue Baronne,
J. L. GUBERNATOR, Président,
M. BENNER, caissier.

LES dépôts faits par les femmes mariées et par les enfants ne pourront être retirés que par eux-mêmes ou d'après leur ordre. Les pères et mères ne pourront agir plus longtemps dans l'intérêt de leurs enfants qu'en les faisant pour eux des dépôts payables ... à augmenter leurs ... d'économies qui ... de fortune.

La banque reçoit des dépôts de 10 cents et au-delà; elle alloue un intérêt de 6 pour cent qu'elle paie semi-annuellement ou joute au capital.

Tous les dépôts sont payables sur demande.

### The Freedman's Savings & Trust Co.

CAISSE D'ÉPARGNES.

Chartée accordée par les Etats-Unis en 1865.

SUCCURSALE DE LA NELLE-ORLÉANS.

No 182, Rue du Canal,

INCORPORÉE DEPUIS ...

HEURES DE BANQUE:

De 9 heures A. M. à 3 heures P. M.

Ouverte les samedis soirs, pour recevoir des dépôts, de 6 à 8 heures.

Un intérêt est alloué sur les dépôts.

C. D. STURDEVANT, Caissier. HENRY BACAS, Assist.-Caissier.

On peut se procurer des copies de la Charte à la Banque.

### BARNETT & CAMMACK,
COURTIERS,
23.........RUE CARONDELET.........23

Achètent et vendent:

BONDS, ACTIONS, GAGES,
Valeurs de Ville et d'Etat.

Argent prêté sur garantie.

Taxes et Licences payées promptement à un escompte libéral.

Négociations d'hypothèques. 3 juil—1an

### The People's Insurance Company
OF NEW ORLEANS.

Bureaux: rue St-Pierre No 3 (Bâtisse Pontalba),

Assure contre les Risques de Feu, Rivière et Marine.

E. M. DAVIS, Président,
A. SOCOLA, Vice-Président
A. GRANGER, Secrétaire.

Comité de Finance:

A. Socola, Jos. Mimi, N. A. Llambias, Ernest Fragat, B. Salcy.

Directeurs:

| | |
|---|---|
| E. M. Davis, | A. Haber, |
| A. Socola, | R. Dumestre, |
| J. Sambola, | E. Camhon, |
| M. Alsacal | M. Bervis, |
| N. A. Llambias, | John Wilson, |
| Jos. David, | Ernest Fra |
| F. Janfroid, | V. Bastiniera, |
| J. I. Rotas, | Theo. L. Bugg |
| D. Hughes, | B. Salcy, |
| F. Sancho, | J. B. Solari, |
| M. Manuel, | J. Newhauser |
| Jos. Mimi | M. Dombovich |

### Compagnie d'Assurance de l'Union DE LA NLLE-ORLÉANS.

DIX-SEPTIÈME ÉTAT ANNUEL.

De la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans, publié conformément à la loi de sa charte.

CAPITAL..........................$300,000.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1874.

| | | |
|---|---|---|
| Primes d'incendie | $97,691 71 | |
| Primes sur les rivières | 25,441 34 | |
| Primes maritimes | 12,130 30 | |
| | | 135,263 35 |
| En moins, primes remboursées | | 1,538 50 |
| | | $133,745 1 |
| Pertes payées dans l'année — | | |
| Pertes par l'incendie | $41,966 50 | |
| Pertes sur les rivières | 9,105 12 | |
| Pertes sur mer | 10,660 14 | |
| | $61,731 76 | |
| Réassurances | 6,80 39 | |
| Loyer | 2,300 00 | |
| Taxes | 3,452 00 | |
| Réduction (rebate) | 12,770 02 | |
| Dépenses, escomptes et intérêts | 5,396 66 | |
| Réservé pour risques non terminés | 32,333 00 | 124,404 45 |
| Réservé pour réclamations non réglées | | $906 45 |

L'actif de la Compagnie est comme suit:

| | |
|---|---|
| Prêts garantis | $5,250 00 |
| Prêts garantis par hypothèque | 30,000 00 |
| Billets à recevoir pour primes | 39,398 73 |
| Actions, bons et autres obligations | 152,700 00 |
| Propriété foncière | 4,300 00 |
| Primes en voie de recouvrement | 12,386 00 |
| En caisse | 11,411 22 |
| | $260,... 62 |

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Signé, sous serment, pardevant moi ce quinzième jour du mois de mai 1874.

JAS. FAHEY, Notaire Public.

—DIRECTEURS—

| | |
|---|---|
| L. F. GÉNÉRÈS, | J. FERNANDEZ, |
| W. B. SCHMIDT, | E. BURTHE, |
| J. BAYLE, | A. CHIAPELLA, |
| A. BONNECAZE, | E. MAIGNAN, |
| | E. MILLOT. |

### Aux Voyageurs.

DES personnes mal intentionnées ayant fait courir le bruit que le RESTAURANT COSMOPOLITAIN était vendu et fermé, nous croyons nécessaire de le démentir. L'établissement reste ouvert sous la direction de ses premiers propriétaires qui, comme par le passé, ne négligeront rien pour plaire à leurs clients.

... L. CHAPLAIN.

---

## VENTES A L'ENCAN.

HOFFMANN, MARKS & CO.

Habillements, Lingerie, Chapeaux et Malles.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.—A. LEVY encanteur.—JEUDI, 29 du courant, à 10 heures et demie du matin, à leur salle d'encan, No 30 de la rue de Chartres, il sera vendu—Un magnifique assortiment d'habillements de saison, comprenant:

Habillements en beaver, castor et drap; pardessus et redingotes simples et croisés; pantalons doskin drap, castor, jean, tweed et satinet; gilets de doskin en soie, castor et drap.

—Egalement—

Un choix complet d'habillements de jeunes gens et de jeunes garçons.

—Et—

Un assortiment général de chapeaux castor, paille et feutre.

50 lots de malles en cuir et en zinc.
29 oct—

PAR D. E. MURPHY.

Au No 19 de la rue Vieille Levée.

Quincaillerie, coutellerie et articles d'étagères.

Stock de Eustis & Bourgeois.

PAR D. E. MORPHY. A. E. Morphy, encanteur. Ce stock de prix sera offert, à l'aimable, en bloc ou en lots au gré des acheteurs, jusqu'au 14 novembre prochain, date après laquelle, s'il n'est pas vendu, il sera offert à l'enchère publique sans aucune réserve.

Magasin à louer. 29oct—

PAR NASH & HODGSON.

### Grande vente par catalogue
—DE—

GROCERIES DE FANTAISIE ET DE FONDS, VINS, LIQUEURS, WHISKIES, EAUX-DE-VIE,

ALES, PORTERS, SCHNAPPS, CORDIAUX VINS ROUGE, PORT ET SHERRY,

LES CÉLÈBRES VINS DE BRADENBURG FRÈRES,

EAUX DE SELTZ D'ALLEMAGNE, SIROPS, HUILES, FARINE, SAVONS, AMIDON, CHANDELLES, THES FRAIS, SEL, POUDRES LEVAIN;

—Egalement—

UN GRAND ASSORTIMENT VARIÉ DE MARCHANDISES FRANÇAISES ET ANGLAISES,

BELLES ET DE FANTAISIE;

CORNICHONS, CONSERVES, JAMS, GELÉES, FRUITS, VIANDES ET LÉGUMES DANS DES BOITES EN FER-BLANC,

FRUITS A L'EAU-DE-VIE, ALLUMETTES, ET DIVERS;

ETAGÈRES, BOCAUX, PENDULES, ETC. DEUX [redacted]ONS, MULET ET HARNAIS, ARTIC[redacted]RMANT TOUT LE FONDS DE L'ANCIEN MAGASIN DE GROCERIES ET DE LIQUEURS DE

WM. H. HENNING & CO, EN FAILLITE, AU NO. 73 DE LA RUE DU CAMP, ENTRE LE COMMERCIAL PLACE ET LA RUE POYDRAS,

ET VENDUS PAR ORDRE DE ROBERT G. EYRICH, SYNDIC, EN LOTS, EXPRESSÉMENT POUR LES FAMILLES ET LES DÉTAILLANTS, SANS RÉSERVE—A L'ENCAN.

PAR NASH & HODGSON, W. I. Hodgson, encanteur—Bureaux, No 5 de la rue Carondelet. JEUDI, 29 octobre 1874, à 10 heures et demie du matin, sur les lieux, No. 76 de la rue du Camp, dans l'affaire Wm. H. Henning & Co., en faillite, par ordre de R. G. Eyrich, syndic, il sera vendu—

TOUT LE CONTENU du dit établissement, d'après les catalogues, qui seront prêts et distribués deux jours avant la vente.

Conditions—Comptant sur les lieux, en billets du Trésor des Etats-Unis. 18oct—18,28 au29

### Compagnie d'Assurance du Peuple DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,
Bureaux, No 5 de la rue St-Pierre.

TROISIÈME ÉTAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1874.

| | | |
|---|---|---|
| Sur risques d'incendie | | $65,124 35 |
| " de rivières | | 3,262 00 |
| " de mer | | 12,889 26 |
| Total des primes | | $84,... 25 |
| En plus risques non expirés pour 1873 | | 23 287 00 |
| | | $72,... 0 |
| En moins, primes remboursées | | 1,277 00 |
| Montant net des primes reçues | | $71,423 00 |
| Pertes payées dans la même période | | |
| Sur risques d'incendie | $27,... 62 | |
| " de rivières | 4,747 67 | |
| " de mer | 3,... 21 | |
| Réduction (rebate) | 2,... 70 | |
| Réassurance | 2,... 62 | |
| Taxes | 2,... 00 | |
| Loyer | 2,... 00 | |
| Impressions, annonces, fournitures de bureau | 672 35 | |
| Dépenses, etc, intérêts en moins | 7,779 25 | |
| Réservé pour les risques non expirés de 74 | 7,... 00 | $..,...,... |
| Bénéfice net | | $12,... 00 |

L'actif de la Compagnie est comme suit:

| | |
|---|---|
| Billets de capital | $...,... 00 |
| Primes en voie de recouvrement | 12,... 00 |
| Actions de banques et autres actions | 34,304 00 |
| Propriétés foncières | 4,... 00 |
| Billets garantis | 4,... 72 |
| Billets garantis par hypothèque | ...,... 75 |
| Effets à recevoir à courte échéance | ...,... 75 |
| Meubles et installations de bureau | 2,... 00 |
| En caisse | 25,... 00 |
| Total de l'actif | $...,...,... 74 |

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

E. M. DAVIS, Président,
A. SOCOLA, Vice-Président.
A. GRANGER, Secrétaire.

Signé sous serment pardevant moi, à la Nlle-Orléans, ce ... jour de juillet 1874.

AM. D'HÉMÉCOURT, Notaire Public.

Nouvelle-Orléans, 21 juillet 1874.—Aujourd'hui à une réunion des Directeurs, il a été résolu, à l'unanimité, qu'un dividende de DIX pour cent sur le capital payé est déclaré et porté au crédit des billets d'actions (stock notes). Egalement, qu'un dividende de QUINZE pour cent, COMPTANT, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 30 juin 1874 sera payé à dater du dixième jour du mois d'août 1874.

DIRECTEURS:

| | |
|---|---|
| E M Davis | Jos David |
| A Socola | M Bervis |
| J Mimi | David Hughes |
| Ernest Fragat | J J Rotas |
| N A Llambias | F Sancho |
| B Salcy | M Manuel |
| J Sambola | R Dumestre |
| J E Gourdain | E Cambon |
| V Bastiniera | J Newhauser |
| J B Solari | P Ganford |
| A Haber | M Dombovich |

ETAT DE LA BANQUE NATIONALE DE LA LOUISIANE DE LA NLLE-ORLÉANS,

A la Nlle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires du 30 juin, 1874.

RESSOURCES.

| | |
|---|---|
| Prêts et escomptes | $4,302,236 36 |
| Bons des Etats-Unis | 1,000,000 00 |
| Autres bons | 395,139 61 |
| Propriétés foncières | 322,237 26 |
| Dépenses courantes et taxes payées | 41,148 31 |
| Dû par des agents de réserve | 353,141 38 |
| Dû par des banquiers et des banques de l'Etat | 343,742 53 |
| En caisse | 678,... 67 |
| | $4,...,... 06 |

PASSIF.

| | |
|---|---|
| Capital | $1,000,000 00 |
| Surplus | 300,000 00 |
| Profits et pertes | 393,000 00 |
| Dépôts individuels | $3,...,... 35 |
| Dépôts des Etats Unis | 3,000 75—3,321,... 34 |
| Circulation | 777,342 00 |
| Dû à des banques et à des banquiers | 86,071 34 |
| | $5,...,... 2 |

A une réunion des directeurs, il a été déclaré un dividende de six pour cent, qui provient des bénéfices des six derniers mois, payable en demande à la Nouvelle-Orléans et à New-York, la banque de MM. Winslow, Lanier & Co., à dater du 6 juillet 1874.

1 juillet—6m P. V. A. UTRIA, Caissier.

### Sun Mutual Insurance Company.

Capital Payé..........................$500,000

Dividendes payés sur les actions—Dix pour cent.

Dividendes sur primes participantes—
payables au comptant.

—EXTRAIT DE L'ÉTAT—
ANNUEL DE 1873:

| | |
|---|---|
| Montant net des primes | $697,706 64 |
| Escomptes et intérêts | 31,652 26 — 371,554 26 |
| Pertes, dépenses, taxes, etc | 235,322 00 |
| Réserves et dividendes sur le capital | 28,...,.. — 284,146 45 |
| Bénéfice net | $ 32,793 63 |
| Actif évalué aux taux du marché: | |
| Actions, Bons, Prêts et effets à recevoir | $81,... 51 |
| En caisse et primes en voie de recouvrement | $50,... — $503,... |

Cette ancienne et excellente Compagnie émet des polices sur les risques de feu, de rivières et de mer, aux conditions les plus favorables. Elle règle promptement les pertes aux conditions les plus libérales, à ses bureaux No 41 de la rue du Camp, coin Commercial Place.

JAMES I. DAY, Président,
HORACE CARPENTER, Secrétaire.

— DIRECTEURS POUR 1874 —

| | |
|---|---|
| JNO. G. GAINES, | JAMES BYRNES, |
| E. J. HART, | J. L. HARRIS, |
| HENRY RENSHAW, | LIONEL C. LEVY, |
| HUGH WILSON, | W. B. SCHMIDT, |
| B. BISCOE, | RICHARD FLOWER, |
| I. N. MARKS, | J. WEIL, |
| CHAS. MACREADY, | R. W. TAYLOR, |
| W. E. SEYMOUR, | J. C. MORRIS, |
| JAMES I. DAY, | B. ALCUS, |
| GEO. JONAS, | R. T. TORIAN |
| EMORY CLAPP, | SCOTT ... |
| C. W. RAYLY | |

Liquidation. Liquidation.

Au Petit Gagnant.
PEINTURE. PEINTURE.
No 3 Rue de Chartres No 3.

On commence de vendre la peinture préparée, ... à la livre, à la ... Egalement un bel assortiment de papiers à tenture français, à moitié prix. ...

---

L'Abeille ...

JEUDI ...

FE...

CHEV...

L'ABBÉ...